

2021-6702  
2022-01-24

**Wilson®**  
**WeedOut® pour la pelouse**  
**Bio-Phoma<sup>MC</sup> Commercial**

Élimine les mauvaises herbes présentes et empêche la croissance de nouvelles mauvaises herbes  
*[Flash] avec Bio-Phoma<sup>MC</sup>*

HERBICIDE  
Granulaire

COMMERCIAL

N° D'HOM. 30136 LOI SUR LES P.A.

GARANTIE : *Phoma macrostoma* (champignon naturel) souche 94-44B...89,3 %  
Équivalent à un minimum de  $1 \times 10^3$  CFU/g

ATTENTION – IRRITANT OCULAIRE  
SENSIBILISANT POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE *ET LE FEUILLET À DÉCOLLER* AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

1 kg à 25 kg  
Date de fabrication :

Evologic Technologies GmbH  
Lemböckgasse 49, 1230 Vienna, AUSTRIA  
+43-660-9302903

[SECONDARY PANEL]

**SOULEVER LE FEUILLET À  
DÉCOLLER ET LIRE LE MODE  
D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS  
AVANT L'UTILISATION.**

**Wilson® WeedOut® pour la pelouse Bio-Phoma<sup>MC</sup> Commercial** supprime efficacement les graines de mauvaises herbes (en prélevée) et les mauvaises herbes à feuilles larges établies (en postlevée). Il n'endommagera pas le gazon émergent ou établi. Il peut être appliqué autour des aménagements paysagers établis et des plantes ornementales cultivées en plein champ ou en contenants, lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi.

	<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	<b>Mauvaises herbes réprimées</b>
<b>1 application Prélevée</b>	Pissenlit Matricaire inodore Pâquerette vivace Moutarde des champs Plantain majeur Séneçon commun	Trèfle blanc Chardon du Canada Lupuline Stellaire moyenne (partiel) Petite herbe à poux (partiel)
<b>2 ou 3 applications Postlevée</b>	Pissenlit Trèfle blanc Lupuline Chardon du Canada	Plantain majeur

**Qu'est-ce que Bio-Phoma<sup>MC</sup>?**

Ce produit contient *Phoma macrostoma*, un bioherbicide dérivé d'un champignon naturel découvert sur des plants de chardon du Canada en Saskatchewan.

**MODE D'EMPLOI :**

- Comme ce produit n'est pas homologué pour la suppression des parasites dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les parasites aquatiques.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- NE PAS appliquer par voie aérienne.

**POUR PRÉVENIR LES NOUVELLES MAUVAISES HERBES DANS LE GAZON (SUPPRESSION EN PRÉLEVÉE)**

- **Où appliquer :**
  - Peut être appliqué sur les pelouses établies et sur les pelouses nouvellement ensemencées.
- **Comment appliquer / Résultats attendus :**
  - Appliquer sur les pelouses établies au début du printemps ou à l'automne, avant que les mauvaises herbes n'apparaissent sur la pelouse et n'aient la chance de

germer. Après l'application, l'apparition de nouvelles mauvaises herbes sera fortement réduite ou éliminée, tandis que la pelouse ne sera pas affectée.

- Peut être appliqué au printemps ou à l'automne, en même temps que le semis de gazon, ou peu après, afin de prévenir l'établissement des mauvaises herbes. Le gazon émergent n'est pas affecté.

### **POUR ÉLIMINER LES MAUVAISES HERBES DU GAZON (SUPPRESSION EN POSTLEVÉE)**

- **Où appliquer :**
  - Peut être appliqué sur les pelouses établies et sur les pelouses nouvellement ensemencées.
- **Comment appliquer / Résultats attendus :**
  - Appliquer le produit directement sur les mauvaises herbes de la pelouse, deux à trois fois par saison, à intervalles mensuels. Le produit fonctionne lorsque les feuilles jaunissent puis blanchissent. La formule Bio-Phoma<sup>MC</sup> brevetée provoque le blanchissement des mauvaises herbes, dont les racines cessent alors de pousser. Les mauvaises herbes blanches ne peuvent produire de chlorophylle et meurent.
  - Les premiers symptômes peuvent apparaître environ une semaine après l'application, lorsque la température est entre 15 et 30°C.

### **POUR PRÉVENIR LES MAUVAISES HERBES DANS LES PLANTES ORNEMENTALES DE PÉPINIÈRES ET D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS CULTIVÉES EN PLEIN CHAMP**

- **Où appliquer :**
  - Peut être appliqué dans les plantes ornementales de pépinières et d'aménagements paysagers cultivées en plein champ.
- **Comment appliquer / Résultats attendus :**
  - Appliquer ce produit sur le feuillage sec seulement.
  - Dans les zones nouvellement plantées, irriguer le sol ferme autour des racines des plantes repiquées avec environ 1,25 à 2,5 cm (0,5 à 1 po) (arrosage ou averse).
  - Avant d'appliquer ce produit dans les aménagements paysagers ou dans les pépinières volantes, enlever les mauvaises herbes établies des zones à traiter en procédant à un labour léger ou en appliquant un herbicide de postlevée, ou une combinaison appropriée des deux méthodes.
  - Cet herbicide doit être appliqué au taux recommandé avec un épandeur convenablement calibré, ce qui assurera une distribution précise et uniforme des particules.
  - Pour des résultats optimaux, arroser immédiatement après l'application afin d'enlever les granules du feuillage. À défaut d'un système d'irrigation, planifier l'application tout juste avant une averse prévue. Le manque d'irrigation (arrosage ou averse) pourrait donner lieu à une mauvaise suppression des mauvaises herbes.
  - Laisser passer un mois entre deux applications de ce produit ou d'un produit d'association appliqué en rotation.
  - Toujours lire toute l'étiquette du produit avant de faire une application afin de s'assurer que le produit d'association convient à la culture et au site traité.

## **POUR PRÉVENIR LES MAUVAISES HERBES DANS LES PLANTES ORNEMENTALES EN CONTENANTS**

- **Où appliquer :**
  - Peut être appliqué dans les plantes ornementales en contenants.
- **Comment appliquer / Résultats attendus :**
  - Appliquer ce produit sur le feuillage sec seulement.
  - Enlever les mauvaises herbes établies des bacs de plants à repiquer avant de les transplanter dans des contenants. Après la plantation, irriguer le terreau d'empotage ferme autour des racines avec environ 1,25 à 2,5 cm (0,5 à 1 po) d'eau.
  - Après deux arrosages réguliers et une fois que le feuillage a séché, faire un traitement généralisé en appliquant uniformément le produit sur la surface de croissance du contenant.
  - Ce produit doit être appliqué au taux recommandé avec un épandeur convenablement calibré, ce qui assurera une distribution précise et uniforme des particules.
  - Pour des résultats optimums, arroser immédiatement après l'application afin d'enlever les granules du feuillage.
  - Laisser passer un mois entre deux applications de ce produit ou d'un produit d'association appliqué en rotation.
  - Toujours lire toute l'étiquette du produit avant de faire une application afin de s'assurer que le produit d'association convient à la culture et au site traité.

### ***SITES D'UTILISATION DU PRODUIT***

#### **GAZON**

Ce produit peut être utilisé sans endommager la pelouse pour prévenir les mauvaises herbes à feuilles larges et supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges existantes sur le gazon établi et durant le nouveau semis des gazons suivants: agrostide, chiendent pied-de-poule (ne pas utiliser en même temps que le semis avec du chiendent pied-de-poule), fétuque chevelue, fétuque élevée, pâturin des prés, ray-grass vivace, ray-grass annuel, ainsi que des mélanges de ces gazons sans nuire à les graminées à pelouse.

#### **PLANTES ORNEMENTALES**

Les plantes ornementales de la liste qui suit ont fait l'objet d'essais et ne courent aucun risque lorsqu'elles sont traitées avec ce produit, lorsque la précaution suivante est prise. Comme herbicide en prélevée, appliquer sur le dessus des plantes établies ciblées, uniquement lorsque le feuillage est sec; tout produit dans le feuillage doit être enlevé à l'aide d'un arrosage léger. Les annuelles à fleurs tolèrent le bioherbicide lorsqu'elles sont repiquées dans des plates-bandes traitées au taux en prélevée. *[NOTE : Dès le 1er septembre 2009, les plantes ornementales avaient fait l'objet d'un nombre limité d'essais.]*

Ce produit peut être utilisé sur certaines espèces de plantes non indiquées sur la présente étiquette. Toutes les espèces et variétés de plantes ornementales n'ont pas fait l'objet d'essais. Si un utilisateur souhaite faire une application sur une plante ornementale non indiquée sur l'étiquette, il est recommandé de faire d'abord un traitement à petite échelle. L'UTILISATEUR ASSUME LA RESPONSABILITÉ DE TOUT DOMMAGE À DES CULTURES OU TOUTE AUTRE

2021-6702  
2022-01-24

CONSÉQUENCE. Ne pas traiter les plantes destinées à la consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser les plantes traitées pour la consommation humaine.

Un traitement à petite échelle doit être effectué en appliquant ce produit sur un petit nombre de plantes (au moins vingt) cultivées dans des conditions semblables à celles qui seront traitées à grande échelle. Attendre sept jours avant de vérifier les symptômes de blessures.

Parmi les plantes tolérantes à ce produit, notons :

#### ARBRES

Nom commun	Genre	Espèce
Peuplier	<i>Populus</i> spp.	
Épinette noire	<i>Picea</i>	<i>mariana</i>
Pin	<i>Pinus</i> sp.	

#### PLANTES ORNEMENTALES ET COUVRE-SOL VIVACES ET ANNUELS

Nom commun	Genre	Espèce
Souci officinal	<i>Calendula</i>	<i>officinalis</i>
Sauge	<i>Salvia</i>	<i>splendens</i>
Géranium de Caroline	<i>Geranium</i>	<i>carolinianum</i>
Muflier	<i>Antirrhinum</i>	<i>majus</i>
Pensée	<i>Viola</i>	<i>tricolour</i>
Heuchère	<i>Heuchera</i> sp.	
Achillée	<i>Achillea</i>	
Hydrangée	<i>Hydrangea</i>	<i>arborescence</i>
Liatride	<i>Liatris</i>	<i>spicata</i>
Rhododendron x. PJM		
Forsythia x. intermedia		
Buis	<i>Buxus</i>	<i>sempervirens</i>
Houx	<i>Ilex</i> x.	<i>meserveae</i>
Thuya		
Cotonéaster sal. Rep.		
Pétunia		
Tagète	<i>Tagetes</i>	<i>patula</i>
Alysson	<i>Lobularia</i>	<i>maritima</i>
Sauge rouge	<i>Salvia</i>	<i>coccinea</i>
Pervenche	<i>Catharanthus</i>	<i>roseus</i>

#### GRAMINÉES FOURRAGÈRES

Nom commun	Genre	Espèce
Ray-grass vivace	<i>Lolium</i>	<i>perenne</i>
Fétuque rouge traçante	<i>Festuca</i>	<i>rubra</i>
Fétuque élevée	<i>Festuca</i>	<i>arundinacea</i>
Brome inerme	<i>Bromus</i>	<i>inermis</i>
Brome des prés	<i>Bromus</i>	<i>biebersteinii</i>
Phléole des prés	<i>Phleum</i>	<i>pretense</i>

## RÉGLAGES DES ÉPANDEURS POUR L'APPLICATION SUR LE GAZON :

Épandeur	En prélevée	En postlevée
<b>Épandeurs à la volée/rotatifs Earthway®</b> Appliquer sur une bande aux deux extrémités de la pelouse, puis se déplacer dans le sens de la longueur. Fermer l'épandeur chaque fois que vous atteignez une bande à l'extrémité. Faire chaque passage à 1.5 m (5 pi) l'un de l'autre de façon qu'ils se chevauchent.	15	18
<b>Épandeur par gravité Earthway®</b> Tondre d'abord la pelouse. Appliquer sur une bande aux deux extrémités de la pelouse, puis se déplacer dans le sens de la longueur en chevauchant les marques de roues.	15	18

[Illustration des modèles d'épandage]

**Couverture :** Si l'épandeur utilisé n'est pas un produit Earthway®, appliquer au taux de prélevée de 1,65 kg par 100 m<sup>2</sup> (3,4 lb par 1 000 pi<sup>2</sup>) ou au taux de postlevée de 3,17 kg par 100 m<sup>2</sup> (6,5 lb par 1 000 pi<sup>2</sup>) par épandage.

## TAUX D'APPLICATION DANS LES PLANTES ORNEMENTALES (SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES EN PRÉLEVÉE)

Table des taux d'application				
Par	Mètre carré	100 m <sup>2</sup>	1000 pi <sup>2</sup>	Par acre
Métrique (g)	16,5	1,6 kg		
Livres (lb)			3,4	147

## TAUX D'APPLICATION POUR LES TRAITEMENTS LOCALISÉS

Table des taux d'application en postlevée				
Par	Mauvaise herbe (diamètre de 20 cm)	Mètre carré	Mauvaise herbe (diamètre de 8 pouces)	1000 pi <sup>2</sup>
Métrique (g)	2	62,5		
Livres (lb)			0,072 oz	12,8

## CONSEILS POUR L'APPLICATION :

- Tondre le gazon avant l'application. Ne pas tondre le gazon de nouveau avant que le produit n'ait été lessivé du gazon, soit par une averse ou un arrosage, et que le gazon n'ait séché.
- Éviter le contact avec les fleurs désirables, les légumes et les arbustes fruitiers. En cas de contact, rincer avec de l'eau.
- Ne supprime pas les graminées adventices comme la digitale.
- Ne pas utiliser ce produit en même temps que d'autres produits désigné à la lutte contre les maladies de la pelouse.
- Pour des résultats optimaux, appliquer sur le gazon mouillé ou sec dans la mesure où le sol est humide et que la température de jour est de 15 à 30°C (60 à 85°F). Pour obtenir un degré de suppression accru, l'arrosage ou l'averse doit se produire dans les 24 à 72 heures suivant l'application. Éviter d'appliquer lorsqu'il vente.

2021-6702  
2022-01-24

- Pour des résultats optimaux, appliquer avec un épandeur Earthway® selon les réglages indiqués plus haut.

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants imperméables, des lunettes protectrices, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, ainsi qu'un respirateur/masque muni d'un filtre antipoussière/antibrouillard approuvés par le NIOSH lors de la manipulation, du mélange/chargement ou de l'application du produit, ainsi que pendant les activités de nettoyage et de réparation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes.

**ENTREPOSAGE :** Pour éviter la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés pour les humains ou les animaux. Entreposer le produit inutilisé dans le contenant d'origine, loin des enfants et à l'écart de la lumière directe du soleil. Entreposer à 23°C ou moins jusqu'à un an suivant la date de fabrication.

**ÉLIMINATION :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**PREMIERS SOINS :** **En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

2021-6702  
2022-01-24

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.